UNSa
UPSAE
libres ensemble

Union
Professionnelle des
Secrétaires
Administratifs
Ecologie

CAP des Secrétaires Administratifs

16 et 17 novembre 2010

Novembre 2010
n° 20

FLASH

Permanence
Rémy RONVEL
Secrétaire national
PASTEL – DDT 87
22, rue des pénitents blancs
87032 Limoges cedex
remy.ronvel@i-carre.net
tel : 05 55 12 94 73

membres du bureau :
Françoise PICAUT
@hautes-pyrenees.gouv.fr
tel : 05 62 51 41 26

Laurence POTIER
trésorière
@developpement-durable.gouv.fr
tel : 02 99 33 42 04

Alexia CURCI
Trésorière adj.
@developpement-durable.gouv.fr
Tel : 02 99 33 42 97

Pascal MOUSSU
@developpement-durable.gouv.fr
tel : 05 62 14 39 15

Agenda
26 novembre 2010
Groupe échanges PFR des SAE

INFOS
Groupes de travail PFR
Groupe de travail chantier statutaire
Groupe de travail fusion de corps
Aucune date n'est fixée pour chacun de ces 3 groupes

Conseil de perfectionnement ENTE
Reporté en janvier 2011

A paraître

En préparation

COMMUNIQUE LIMINAIRE

__UPSAE__ a voulu attirer l'attention de la DRH sur la situation qui ne cesse d'empirer des SAE, en proposant aux autres organisations syndicales représentatives des SAE (CGT, FO et CFDT) de boycotter la CAP et d'exiger une rencontre avec le nouveau secrétaire général.

Or, cette proposition n'a recueilli que 50% d'adhésion parmi les OS (et non pas 50% des SAE lesquels il est permis de le supposer auraient été plutôt favorables), 2 organisations syndicales ayant refusé au motif exclusif lié à l'intérêt des agents concernés par cette CAP notamment en terme de mutation.

__UPSAE__ tient à signaler que cela concernait certes quelques agents mais trop peu vis a vis des 6500 SA que nous représentons au sein de notre ministère. UPSAE, loin de négliger ses propres adhérents, a voulu privilégier l'intérêt général des SAE avant l'intérêt personnel et vous laisse juge d'apprécier l'importance que portent certaines organisations syndicales au sort des SAE excepté à leurs adhérents.
Il convient de préciser que la CAP aurait été de toute façon reconvoquée début décembre ce qui n'aurait en rien pénalisé les quelques agents concernés.

Afin de ne pas être écartée de la CAP, __UPSAE__ a donc décidé de siéger et __a porté régulièrement haut et fort, sans langue de bois, TOUS les intérêts de TOUS LES SAE du ministère__.

Dans un climat très tendu compte tenu des revendications des SAE portées par les représentants et de la position quasi intangible de l'administration, le quorum étant atteint, la CAP s'est réunit sous la présidence de DRH\SG\ATET pour examiner un ordre du ordre du jour bouleversé.

« UNSA – UPSAE » est désignée secrétaire adjoint parmi les représentants des OS.

DÉCLARATION PRÉALABLE UPSAE *(voir in fine)*

Adoption du compte rendu de la CAP des 15 et 16 juin 2009
Avant tous examen, le compte rendu de la CAP des 15 et 16 juin 2009 a été adopté sous réserve de quelques modifications demandées en séance par certaines OS.

1- TITULARISATIONS

1-1 Travailleurs handicapés :

NOMS PRENOM	DATE RECRUTEMENT	SERVICE	DATE DE TITULARISATION
QUENTIN Olivier	15/07/2009	DDT39	15/07/2010
LE DOUARIN Véronique	01/08/2009	DIR Ouest	23/10/2010 *
LAMBRET Patrick	01/08/2009	DRIEA	01/08/2010
MESSAOUD Najah	01/11/2009	DREAL PACA	01/11/2010
MONNETREAU Didier	01/12/2009	DDT 86	01/12/2010
GILBERT Dominique	15/12/2009	DDT 86	15/12/2010
COLDEBOEUF Cécile	01/12/2009	DREAL POITOU CHARENTES	01/12/2010

* date de titularisation reportée de 2mois et 22 jours

1-2 Emplois réservés au 31/12/2010

MENARD David - DREAL Haute-Normandie

2- Mutations 2011.1 *(au 1er janvier 2011)*

2-1 Mutations des secrétaires administratifs de classe normale et supérieure

Nom - Prénom	Service d'accueil	information
DANGUILLAUME Carine	DDT 02	DATE A NEGOCIER
LEBRE Yoan	DGAC/SNIA/ANTENNE MED	
ARNOULD Philippe	DDT 84 / PREFECTURE 84	
BATONNIER Angélique	DDTM 14 / SPRU	
HARKANI Naïma	DREAL PACA / DREAL 13 /STI	
VOIVENEL Michèle	DDTM 14 / SG	
FRANÇOIS Marie-Claude	DIR NO / DISTRICT MANCHE	
GUERRET Céline	DDT 21 / SG	
MIAN Sylvie	DRE BOURGOGNE - DREAL BOURGOGNE	
LE STRAT Gwenaelle	DDTM 29	
AMICE Thierry	DDTM 29	
DERAMAUX Alexandra	DDTM 30	
BONNAVAL Christian	DGAC / SG / SNIA	
GILLARDIN Edith	DGAC / SG / SNIA	
STRAEHLI Philippe	CGEDD MIGT 4	DATE A NEGOCIER
BARRET Danièle	DDTM 33 / DIRECTION	
CHAMEYRAT Sébastien	DDTM 33	DATE A NEGOCIER
BART Frédéric	DDTM 33 / SNER	
DE LANDAU Caroline	DIR ATLANTIQUE / SG	Au 22/11/2010
HERSENT Carolyne	DDTM 33 / SUAT	
HONORAT Sylvie	DDTM 33 DT GI	
POUVEREAU Mélanie	DREAL AQUITAINE	
NOLIN Evelyne	DREAL LANG. ROUSSILLON MAPP CPCM R 34	
CONCEPCION Lidia	CEDIP	
CORROTTE Hervé	STRMTG	
POUPERON Johnny	DDT 41 / SG	
VEROTS Jean-Pierre	DIR MC – DISTRICT CENTRE	
BRUGERON Martine	DREAL PAYS DE LA LOIRE / DREAL 44 / SG	
GICQUEL Chloé	DREAL PAYS DE LA LOIRE / DREAL 44 / SIAL	
MAUPEU Véronique	DREAL PAYS DE LA LOIRE / DREAL 44 / SCTE	
BREMAND Lionel	DIRM NANTES DIRM 44 SG/SI	
COLLOBERT Delphine	CETE OUEST / DU	
AUTIE Renaud	DIREN CENTRE	
SOUILLARD Loetitia	DDT 47 / PRÉFECTURE 47	Au 09/12/2010
LENGLET Bruno	DREAL CHAMPAGNE ARDENNES	DATE A NEGOCIER
JANSON Bruno	DREAL CHAMPAGNE ARDENNES	
REUTENAUER Ghislaine	CGEDD MIGT	
KELLER Hélène	DDT 57 / DDCS 57	
CHEVALIER Alain	DRE LORRAINE	
LETOMBE Dorothée	DDTM 59 / DT LILLE	
LAUWERIE Eric	DREAL N.P.C. / DREAL 59 PSI CPCM	
DELAHAYE Dorothée	DREAL N.P.C. / DREAL 59 SECHLAT	
AGACHE Arnaud	CPII / CPII DO / NP	
DELANNOY Inès	CETE NORD PICARDIE LILLE SG	
ROUSSEL Guy	DDTM 62 / SHD	Au 01/12/2010

GAUDIN Marie-Christine	DIR MC / DMQ	
TOUSSAINT Sylvie	DDT 68 / SHBD	
DUCRET Wilfried	DDT 69	
MAURY Régine	DIRCE / SREX LYON	
CHABERT Sonia	DDT 71	
MAOULIDA Sayyid	DRIHL / UT 94	
MOUCHIROUD Bernadette	DRIHL / UT 75	
LABOUTE Laurence	SN SEINE SN75 / SG	
CREPY Nathalie	DREAL HAUTE NORMANDIE DREAL 76 SG PSI	
HEMERY Xavier	DREAL HAUTE NORMANDIE DREAL 76 SECLAD	DATE A NEGOCIER
NIGAY Luc	DIRNO SG	DES QUE POSSIBLE
FRUIT Maryse	DREAL PICARDIE / DREAL 80 / SG	
RIOU Colette	DDTM 83 SEF	
SAINT CLAIR Marylène	DDT 87 / SUL	AU 1ER FEVRIER 2011
CHARBONNIER Noëlle	DREAL LIMOUSIN	
DOFUNDO Amandine	DIRCO / SG	
LONGOMO LOKULI Josiane	DDT 91 / SHRU	
MOGANE Vignesvarane	SG / SGP / EMC4	
BOUQUET André	SG /SPES / PSE / PAS	
KINDOU Katia	CGDD / SEEIDD/ SDIDDDPP	
BAUZERAND-ROMAN Sylviane	SG /SPES / PSE / DGP	REGULARISATION
HEMON Bruno	SG / SPSSI / ATL2	
URVOY DE PORTZANPARC Stéphanie	SG / SPSSI / CGMB1	REINTEGRATION
LESCAFETTE Philippe	SG / SPSSI / ATL4	
AISSANI Nina	DGITM / DST / MIF	
EBIMBE MBONQUE Jeanne	DGITM / DAM / GM1	
MUNOZ Ghislaine	DGALN / DHUP	
LAURENT Corinne	DSCR / ATR3	
REGNAT Chantal	CGEDD	DATE A NEGOCIER
DIOUF Abdoulaye	DRIHL UT 94	
FAIDER CORNELIE Claudette	DDE 971	
MARCHAL Maud	DDE 972	DATE A NEGOCIER
SOUBAYA CAMATCHY ARIGUELO Marie	DDE 974 / SG	

DOSSIERS A L'ETUDE :

Le STRAT Gwenaëlle **- AMICE** Thierry **– CARDIS** Régine **– RONDEAU** Sophie **– ROBREAU** Ingrid **- MARLIERE** Francis **- CLUZET** Patrick

2-2 Mutations des secrétaires administratifs de classe exceptionnelle *(au 1er janvier 2011)*

Nom - Prénom	Service d'accueil	information
DEJARDIN Jacqueline	DDTM 13 DML	DATE A NEGOCIER
MARMION Isabelle	DREAL BASSE NORMANDIE -14 SATIH	
GOURMAUD Catherine	SN 31 TOULOUSE ADVE	
AUBLETTE Claudine	DREAL MIDI PYRENEE/31 / SCEC	
PEREFARRES Michel	DDTM 33 DBA	
ARCHAMBAULT Catherine	CETE SUD OUEST / SG	
VERDIS Geneviève	DREAL LANG.ROUSSILLON MAAP CPCM R 34	DATE A NEGOCIER
NOLIN Evelyne	DREAL LANG.ROUSSILLON MAAP CPCM R 34	
ROLLAND Gaëlle	DGAC / SG / SNIA	
CONTEMORI Virginie	DIREN CENTRE	DATE A NEGOCIER
WARGNIER Béatrice	CIFP ARRAS	DATE A NEGOCIER

ROUDIER Nathalie	DDT 63 DDCS	
FEY Sabine	DGAC / SG/ SNIA	
BOEHRINGER Véronique	DDT 67	
WACK Laurence	DRE ALSACE REORG ALSACE	
SALAGER Monique	DDT 69 SHRU	
MAZOUNIE Myriam	DREAL RHONE ALPES – 69 -STV	
COURREGES Marie-Françoise	DREAL POITOU-CHARENTES 86 SECLA	
PAL Agnès	SG / DAJ / AJET2	
CALIGARIS Gisèle	SG / SPES / ACC /SPE	

DOSSIERS A L'ETUDE : DOGUET Agnès

3- DEMANDES DE DÉTACHEMENTS – AVIS FAVORABLES

3-1 ENTRANT DE L'ENIM

Nom - Prénom	Service origine	Nouveau grade	observation
BONI PATRICIA	MIN. DU TRAVAIL	SACN	
VICTOR MARIE	MIN. DE LA SANTÉ	SACS	
JEZEQUEL ALAIN	LA POSTE	SACS	

3-2 AUTRES CORPS DU MINISTERE

Nom - Prénom	Service origine	Service demandé	Ancien grade	Nouv. grade	Ech .	observation
FOCA SERGE	DREAL PACA)	DDTM (06)	CTT	SACN	12	
PALLIER THIERRY	DDTM (30)	DDTM (30)	IPCSR 1ER CL	SACE	7	
JOUAN GUILLAUME	DREAL BRETAGNE	DIR OUEST	CDTT	SACE	3	
JOUVE CLAIRE	DDT (43)	DIR MASSIF CENTRAL	IPCSR 2È CL	SACS	3	
BOUTORINE AURÉLIE	DDT (69)	DREAL RH. ALPES	IPCSR 3È CL	SACN	6	
GIRAUD THIERRY	DDT (77)	DDT (77)	IPCSR 2È CL	SACS	8	
MUNTONI LAURENT	DRIEA IDF	DDTM (85)	IPCSR 2È CL	SACS	5	

3-3 AUTRES MINISTERES

Nom - Prénom	Service origine	Nouveau grade	Echelon	observation
LOUVIOT LAURENT	FRANCE TÉLÉCOM	SACE	8	
PICARD GISÈLE	FRANCE TÉLÉCOM	SACE	11	
ABEILLE CHRISTINE	SERVICE DU 1ER MIN.	SACE	7	
GODARD VÉRONIQUE	FRANCE TÉLÉCOM	SACE	7	
COZETTE ISABELLE	FRANCE TÉLÉCOM	SACE	6	
DUFOURMENTELLE ODILE	MIN. DU TRAVAIL	SACE	4	
VEJUX-CAUET CHRISTINE	DRASS	SACE	5	
VORILLION PATRICIA	FRANCE TÉLÉCOM	SACE	5	
LOUISE CATHERINE	LA POSTE	SACE	3	
KABACOFF PAVEL	MIN. DE L'ED. NATIONALE	SACE	5	
CANIVEZ NICOLE	FRANCE TÉLÉCOM	SACE	11	
TEXIER BACH CORINNE	FRANCE TÉLÉCOM	SACE	7	
FIALEIX JEAN-PIERRE	ONF	SACE	7	
LICHTENAUER MARIE	MIN. JUSTICE	SACN	11	ANTICIPATION 2011
SOULE ANNICK	MAAP	SACN	8	ANTICIPATION 2011

4- DEMANDES D'INTÉGRATIONS MEEDDM – AVIS FAVORABLES

Nom	Prénom	Service Antérieur	Date d'entrée	Intégration	Grade	Service actuel
PEREIRA	Rosa Maria	DNP	01/09/2005	01/09/2010	SACE	Parc Nat. Des Ecrins
VORILLON	Patricia	France Télécom	01/12/2009	01/12/2010	SACE	SG/DRH/DAG2
MICHELET	Daniel	La Poste	01/09/2009	01/09/2010	SACS	DREAL Champagne Ardenne
COZETTE	Isabelle	France Télécom	01/12/2009	01/12/2010	SACE	DREAL Picardie
GUIN	Pascal	France Télécom	01/12/2009	01/12/2010	SACS	DREAL Picardie
DUFOURMENTELLE	Odile	ex. DRASS Picardie	01/12/2009	01/12/2010	SACE	DREAL Picardie
JOSSELIN	Isabelle	La Poste	01/12/2009	01/12/2010	SACS	DREAL Picardie
FATELAT-LAMBERT	Emmanuelle	La Poste	01/06/2008	01/06/2010	SACS	DDE 93
PARISSE	Maryse	Ministère de la Défense	01/03/2009	01/01/2011	SACE	CVRM de Nancy
CAHIER-BENABEN	Michèle	DGAC	01/06/2009	01/12/2010	SACE	DREAL Auvergne
MARTIN	Patricia	MAAP	01/09/2007	01/09/2010	SACN	DIR Est
LEBOURG-PAROT	Laure	France Télécom	01/09/2009	01/09/2010	SACE	DDT de la Marne
JACQUET	Sylvie	France Télécom	01/12/2009	01/12/2010	SACN	DULE
BONFICO	Serge	DRE Franch-Comté	01/01/2009	01/12/2010	SACN	DREAL Franche-Comté
MIRI	Nabila	Ministère de l'Education Nationale	01/01/2009	01/12/2010	SACN	SG/DRH/DCF1
ROZENBERG	Pascale	France Télécom	15/12/2008	15/12/2010	SACE	DREAL Franche-Comté
MARCHAL	Joëlle	Ministère de la Défense	31/12/2009	31/12/2010	SACS	DIR Centre-Ouest
SOMMA	Séverine	INRETS	24/10/4889	01/09/2010	SACN	LCPC
RENE-AUBIN	Irenée	France Télécom	01/09/2009	01/09/2010	SACN	DRIEA Ile-de-France
GUERTON	Evelyne	France Télécom	01/08/2009	01/12/2010	SACS	DRIEA Ile-de-France
ROKOTONDRABE	Annie	Ministère de l'Education Nationale	01/01/2010	01/01/2011	SACN	DDTM Rouen
SEYCHELLES	Aliette	France Télécom	01/12/2009	01/12/2010	SACS	DRIHL ile-de-France (92)
URVOY de PORTZAMPARC	Stéphanie	Ministère de l'Education Nationale	01/06/2005	01/01/2011	SACN	Cabinet
HENNION	Cathy	France Télécom	01/04/2009	01/01/2011	SACS	SN NPC
CHENOT	Bernard	La Poste	31/12/2008	01/01/2011	SACE	SG/DRH/DCF3
UHRING	René	France Télécom	31/12/2009	31/12/2010	SACS	DDT Bas-Rhin
DIPRE	Alain	Ministère de la Défense	05/05/2008	01/12/2010	SACS	DIR NORD
MENAGER	Patricia	INRETS	01/01/2010	01/01/2011	SACN	DRIEA IDF
QUENELLE	Alexis	Ministère de l'Education Nationale	01/05/2009	01/01/2011	SACN	SG/DICOM

5- DEMANDES D'INTÉGRATION COLLECTIVITE MAYOTTE au 31/12/2010 et en tant que SACN

HAMADA MADI Andhimati - **SAID-HACHIM** Dhoiffari

6- SORTIES FAVORABLES PNAT agents du MEEDDM vers le MAAP sous réserve de la CAP du MAAP

Nom -Prénom	Grade	Service origine	Service sollicité
BOURGEOIS ANNIE	SACN	LCPC	DGAL
GARCIA MARYLÈNE	SACN	DIRCE	LEGTA (ST GENIS LAVAL)
UILLOT STÉPHANE	SACN	DDT 15	LEGTA (MONTBRISON)
VERNOZY ANNIE	SACN	CVRH MACON	DRAAF RHONE-ALPES
LAPIERRE MONIQUE	SACN	DDT 74	DDT 73 - SPADR
GAUTHIER ISABEL	SACE	DREAL BOURGOGNE	DDT 26
HONORAT SYLVIE	SACN	DDT 46	DDT 24 (FAV SUR 2 POSTES)
GRANDJEAN BRUNO	SACN	DREAL LIMOUSIN	DDT 79 (FAV SUR 3 POSTES)
BAACH MOHAMED	SACN	DDT 82	DDT 81
RICHARDET SOPHIE	SACE	DDT 89	DDT 01
BOSC JACQUELINE	SACE	DDT 07	DDT 26

7 – SORTIE PNAT AGENTS MEEDDM VERS AUTRES ADMINISTRATIONS

Nom -Prénom	Grade	Service origine	Service sollicité	Observation
BAUDU-BARET CLAUDE	SACN	DREAL CENTRE	DIRRECTE CENTRE	Régularisation

8 – ACCUEIL EN PNA AU MEEDDM

Nom -Prénom	Service d'accueil	Grade	Date affectation	Service origine
BOILINI Isabelle	DDTM ALPES MARITIMES	SACE	01/11/10	PRÉFECTURE ALPES MARITIMES (MIN. INT.)
CABO Elvire	DRIEA CSR CPCM	SACN	01/10/10	ETS INFRA DEFENSE PARIS (MIN. DEF)
AGATHE Séverine	DDT 77	SACE	01/11/10	SVC PARISIEN SOUTIEN ADM. CENTRALE
MORIN Sophie	DDTM 80	SACN	01/12/10	CABINET MINISTRE

7- MOBILITE AGENTS MEIE EN INTERNE AU MEEDDM *(agents ex DRIRE sur budget MEEDDM)*

Avis favorables

Nom -Prénom	Service d'accueil	Service origine
EPP Marlène	DDT 68	DREAL LORRAINE
GABET Béatrice	DREAL RHONE-ALPES	DREAL RHONE-ALPES
HUGONI Christine	DREAL FRANCHE COMTE	DIRRECCTE FRANCHE COMTE
MACCZAK Maryline	DREAL PICARDIE	DREAL PICARDIE

8 – REGULARISATION DETACHEMENT ENTRANT AUTRES MINISTERES

Avis favorables des services origine et accueil

Nom -Prénom	Service d'accueil	Gd.	Ech.	Service origine
VASTEL Christelle	DREAL PACA	SACS	5	MAAP
FIALEIX Jean-Pierre	DGITM	SACE	7	ONF
MICHARD Florence	DRIHL	SACN	4	CONSEIL GENERAL ESSONE
RABUT Nadine	CIFP MACON	SACS	4	LA POSTE

9- RECOURS

Les recours n'ont pu être examinés compte tenu du temps qui n'était plus imparti en raison de la rencontre des OS avec la DRH.

Néanmoins, UPSAE a rappelé les dossiers qui devaient faire l'objet d'une attention plus que particulière dans la mesure ou UPSAE qualifie de **harcèlement moral** certaines situations.

10 – REPORT DE TITULARISATION

Un report de titularisation d'un **travailleur handicapé** a fait l'objet d'un débat très houleux entre les représentants de l'administration et les organisations syndicales et ce durant plus de 2 heures.
Il en est ressorti que l'administration a failli dans ses obligations envers ce travailleur handicapé tant sur le plan de l'encadrement de premier niveau défaillant (poste de responsable de bureau vacant depuis le début de la prise de poste de l'agent handicapé), que sur la formation adaptée ou encore de la mise en place de certains moyens comme un véhicule adapté qui n'est toujours pas à ce jour commandé alors que l'agent est contractuel depuis plus d'un an.
Là encore, UPSAE a soulevé certains actes de l'administration (agissements, dires, etc.) et les a qualifiés de **harcèlement moral** à l'encontre de cet agent.

A l'issue du débat, un vote à bulletin secret demandé par UPSAE a conclut à un avis proposé à la DRH à qui il appartient de décider des suites qu'elle compte réserver à la titularisation de cet agent.
Les OS ont à ce propos demandé que la décision soit prise très rapidement et à en être informées. En effet il est déplorable de constater que bon nombre de décisions sont prises par la DRH sans que jamais les représentants des personnels en soit tenus informés.

Un second report de titularisation d'un autre agent (non handicapé) a vu un consensus de report de quelques mois.

11 – DEMANDE DE MISE EN DISPONIBILITE

Un agent a demandé une mise en disponibilité pour convenance personnelle qui lui a été refusée en raison de la date de sortie de cours trop récente et ce malgré la très forte opposition des OS.

12- COMMENTAIRES UPSAE

UPSAE vous fera part de ses commentaires et des résultats de l'entrevue avec la DRH dans un flash exceptionnel dans les meilleurs délais.

13 - PROCHAINS RENDEZ VOUS :

du 08 au 10 mars 2011	:	mobilité, tableaux d'avancement (SACS et SACE)
du 14 au 15 juin 2011	:	mobilité et liste d'aptitude au grade de SACN
du 15 au 16 novembre 2011	:	mobilité

Vos représentants UNSA-UPSAE à la présente CAP :

Titulaires : Rémy RONVEL - Laurence POTIER

Suppléants : Sylvain PASQUINI - Didier SCHIELE (excusé)

Union Professionnelle Secrétaires Administratifs Ecologie

UPSAE libres ensemble

CAP des SAE du 16 et 17 novembre 2010
Déclaration préalable

Monsieur le Président de la CAP, mesdames et messieurs,

Il a fallu que l'intersyndicale des représentants des personnels en CAP des SAE agissent, suspendent la CAP des SAE en mars 2010 et réclament une rencontre avec madame la directrice des ressources humaines, présidente en titre de cette même CAP, pour que soient évoqués en « direct » avec elle certains des problèmes qui se posent aux SAE de notre ministère, les SAE se refusant de les accepter sans réagir.

Madame la DRH s'est engagée formellement au travers d'une note postérieure à créer un groupe de travail spécifique aux SAE et nous a proposé un calendrier de travail sur une période automnale. Aussitôt, les représentants des personnels ont manifesté leur indignation quant à l'absence de dates précises.

Depuis UPSAE vous a remis un rapport sur la situation factuelle des SAE. Vous avez qualifié ce rapport de remarquable et de pierre angulaire pour toutes les réflexions qui devaient s'engager notamment dans le cadre du chantier statutaire des SAE.

Lors de la CAP du 17 juin 2010, l'administration a confirmé la tenue de ce groupe de travail en septembre 2010.

A la demande expresse d'UPSAE en septembre 2010, vous avez indiqué que le groupe de travail pourrait vraisemblablement se réunir au courant du mois d'octobre 2010.

Pourtant, malgré toutes les revendications récurrentes et légitimes traduites dans toutes les déclarations préalables, qu'ont obtenu les SAE de la part de l'administration ?

RIEN, absolument RIEN !

En effet, nous sommes le 16 novembre 2010, aucun groupe de travail n'a été créé tant sur le chantier statutaire des SAE que sur celui de la PFR applicable dès 2011. Les délais courent sans aucune concertation ni négociation !

La PFR n'est pas une nouvelle thématique pour notre ministère puisque les attachés de notre ministère y sont contraints. Par conséquent, le fait d'avoir décalé en 2011 les travaux relatifs à la circulaire PFR pour les SAE est méprisant au regard d'un corps toujours plus meurtri et encore plus avec le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010.

En effet, avec ce décret les fonctions des SA des Administrations de l'État se réduisent à des tâches administratives de gestion en ressources humaines, en finances ou comptabilité, bref à des fonctions très génériques de la filière administrative. Or, vous le savez et le reconnaissez, les SAE de notre ministère sont compétents dans des fonctions bien plus larges et sur pratiquement toutes les thématiques de notre ministère.

*La colère des SAE monte encore d'un cran à la lecture de certains documents qui ont été présentés lors d'une réunion en septembre dernier sur le chantier de fusion des corps dits techniques et de certains corps B-type. Ces documents de travail font état des futures missions des corps B technique fusionnés ainsi qu'il suit : (…) « **II-** Les XXX (à savoir les corps fusionnés) ont en charge : - la préparation, le contrôle ou la direction, d'activités à caractère technique, **économique ou administratif,** ... » ce qui vous en conviendrez, à de quoi énerver les SAE.*

Au surplus, le corps des IPCSR, qui sont jusqu'à présent intégrés dans le corps des B-Types de la filière administrative, serait fusionné avec celui des TS si on s'en réfère au document « Tableau de reclassement des corps de la catégorie B technique dans le NES », document joint au dossier du chantier de fusion de ce même jour.

Sans jeter l'opprobre sur nos collègues IPCSR, UPSAE se pose la question suivante :

« Pourquoi finalement ne pas fusionner tous les corps de catégorie B à gestion nationale ? »

En effet , force est de constater qu'il y a dans notre ministère une très grande fongibilité des postes. Plus de 70% des postes peuvent être occupés par n'importe quel agent de la catégorie B, pour autant que l'administration veuille bien développer la formation ad hoc.

Dans le cadre de la fusion des corps, UPSAE demande donc que les chantiers des fusions engagés soient arrêtés pour examiner une fusion globale de tous les corps de la catégorie B.

***Aujourd'hui, où en sommes nous ?** :*

- des ratio promu/promouvables qui devaient être augmentés : RIEN ;

- du groupe de travail sur le chantier statutaire des SA du MEDDTL : RIEN malgré votre réponse du mois de septembre précisant que le groupe se créerait vraisemblablement en octobre 2010 ;

- du groupe de travail sur la PFR qui nous sera applicable dès JANVIER 2011 : RIEN si ce ne sont des embryons de décisions déjà dénoncés ;

- de la revalorisation du régime indemnitaire des SA qui n'est en tout état de cause pas profitable à 100 % puisque les plafonds IFTS n'ont pas été relevés au prorata de chacun des grades de SA (à l'instar de 2009). UPSAE observe pour sa part que les plafonds IFTS sont tous identiques quels que soient les grades, ce qui n'est pas le cas pour d'autres corps ; réduisant ainsi la marge de manœuvre indemnitaire des SACE ;

- de la fusion de corps : au stade du NEANT pour les « B-type » ;

- du Nouvel Espace Statutaire : également au stade du NEANT permettant ainsi à l'administration de faire une économie financière, les agents ne pouvant être reclassés alors même que le dossier de présentation du PLF 2011 de notre ministère fixe une enveloppe prévisionnelle de 7,1 M€ destinée notamment au financement du NES B ;

- de l'accès à la catégorie A par promotion ou transformation de poste : aucune amélioration en dépit d'un affichage de repyramidage des emplois de catégorie A en remplacement des départs constatés (voir dossier de présentation du PLF 2011) ;

- du mépris de certains services qui rendent des points de NBI plutôt que d'en faire profiter des SA en perte de pouvoir d'achat ;

- d'une prime CHORUS donnée aux agents du MAAPRAT avec effet rétroactif au 1er janvier 2010 mais pas pour les agents du MEDDTL ;

et la liste des sujets concernant les SAE est loin d'être exhaustive.

Qui plus est, lors de la CAP des TS fin octobre, il semble qu'encore une fois, certains postes ont été attribués à nos collègues techniciens sans attendre la CAP des SA, tandis que et pour mémoire, lors de la CAP des SA qui a eu lieu en Mai avant celle des TS, l'administration a tenu à attendre la CAP des TS pour statuer sur la mutation de certains SA sur des postes ouverts aux deux filières. Cette attitude justifie encore que soit crée une CAP commune des lors que les postes sont ouverts indistinctement à plusieurs corps.

UPSAE vous le dit, TROP C'EST TROP !

Cette ignorance des SAE du MEDDTL est toujours intolérable. Les SAE exigent de l'administration qu'elle ne les néglige plus notamment lors de la mise en place de la PFR pour leur éviter une baisse importante de pouvoir d'achat donc une régression sans précédent. L'administration a toujours su utiliser nos valeurs, nos savoir-faire, nos diplômes et nos qualités, elle doit faire le nécessaire pour valoriser notre corps.

L'administration avance trop régulièrement qu'elle ne saurait soutenir auprès de la DGAFP et du Budget des dossiers qu'elle n'aurait pas suffisamment consolidés.

Or, UPSAE souligne qu'il est plus que paradoxal d'exiger des candidats à un concours ou un examen professionnel d'accès au grade supérieur ou à la catégorie A, une note de synthèse en 3 ou 4 heures à partir d'un certain nombre de dossiers alors que l'administration ne paraît pas savoir le faire en plusieurs mois.

Le MEDDTL de par son attitude sous forme d'indécence et de mépris discrimine les SAE.

Par conséquent, ce ne sont plus des réponses que les SAE attendent mais des actes concrets et immédiats UPSAE vous prie de bien vouloir réclamer une nouvelle audience pas moins immédiate auprès de madame la DRH.

Il va de soi qu'une réponse négative de sa part serait une preuve irréfragable de son mépris pour les SAE.

UPSAE et les SAE vous remercient.

Seules les cotisations des adhérents assurent la vie du syndicat qui vous défend et
UPSAE n'augmente pas ses cotisations annuelles en 2010 !

Union Professionnelle Secrétaires Administratifs Ecologie

BULLETIN d'ADHESION 2010

NOM : ..... **PRENOM :**..... **GRADE :**.....

Fonction : .....

Adresse Professionnelle : .....

Adresse Personnelle : .....

Tél. : ..... **FAX :** .....

E-mail : .....

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous accompagné de la cotisation annuelle de 48€ (30€ pour une première adhésion)

DREAL Bretagne/SCEAL/AUL/GOUV à l'attention personnelle et confidentielle de Laurence POTIER
L'Armorique 10 rue Maurice Fabre - CS 96515 - 35065 Rennes cedex

Cadre réservé à UPSAE	
Bulletin reçu le :	reçu fiscal transmis le :

REDUCTION D'IMPOTS

Cher adhérent,

Si vous êtes imposable, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt si vous faites parti d'un syndicat de salariés ou de fonctionnaires, du secteur privé ou public. La réduction d'impôt s'applique aux salariés, aux fonctionnaires mais également aux retraités, si ces derniers continuent d'adhérer à un syndicat.

En revanche, elle ne s'appliquera pas si vous avez déjà déduit les cotisations que vous versez, en cas d'option pour la déduction de vos frais réels.

Quel est le montant de cette réduction d'impôt ?

Le montant de cette réduction d'impôt s'élève à 66% des cotisations versées sur l'année, dans la limite de 1% du montant des traitements, des salaires, des pensions et des rentes viagères à titre gratuit perçus sur l'année et diminués des cotisations sociales déductibles.

Lorsque vous faites votre déclaration, n'oubliez pas de joindre un reçu du syndicat indiquant la somme des cotisations versées et la date de ce paiement, sauf si vous déclarez vos revenus par internet auquel cas il vous faut conserver le reçu pour répondre à toute demande de l'administration.

En cotisant : 48 € ou 30 €

votre réduction d'impôt est de : 31 € ou 19 €

vous n'aurez donc dépensé que 17€ ou 11€

Syndicalement,

références : article 199 quater C du code général des impôts - article 35 de la loi de finances rectificative pour 2004 (n° 2004-1485 du 30 décembre 2004)

Union Professionnelle des Secrétaires Administratifs Ecologie
libres ensemble
Rémy RONVEL
Secrétaire National
à nouveau monde, nouveau syndicalisme !
CES/CTUC
immeuble PASTEL
DDT 87
22, rue des Pénitents Blancs
87032 Limoges cedex